

# Compte rendu de réunion

**Comité consultatif des  
partis politiques**

Les 10 et 11 juin 2021

# Table des matières

---

<b>Compte rendu de réunion du Comité consultatif des partis politiques .....</b>	<b>3</b>
<b>Résumé .....</b>	<b>3</b>
<b>Mot d’ouverture du directeur général des élections.....</b>	<b>3</b>
<b>Vote par la poste .....</b>	<b>4</b>
<b>Services de vote adaptés dans les réserves, les établissements de soins de longue durée et les centres de quarantaine.....</b>	<b>5</b>
Présentatrice : Dawn Borutskie, directrice par intérim, Opérations électorales .....	5
<b>Intervention en cas de situation d’urgence .....</b>	<b>6</b>
<b>Nouvelles sur le financement politique.....</b>	<b>7</b>
<b>Calendrier des activités à venir.....</b>	<b>8</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>9</b>
<b>Annexe A : Ordre du jour .....</b>	<b>9</b>
<b>Annexe B : Liste des participants.....</b>	<b>9</b>
<b>Représentants du CCPP.....</b>	<b>9</b>
<b>Personnel d’Élections Canada présent durant toute la réunion ou une partie de celle-ci .....</b>	<b>11</b>
<b>Animateur de la réunion.....</b>	<b>12</b>

# Compte rendu de réunion du Comité consultatif des partis politiques

---

## Résumé

Le Comité consultatif des partis politiques (CCPP) s'est réuni en mode virtuel pour son assemblée générale annuelle les 10 et 11 juin 2021 dans le but de communiquer à ses membres le détail opérationnel de la 44<sup>e</sup> élection générale. Le vote par la poste et les services de vote adaptés dans les réserves, les établissements de soins de longue durée et les centres de quarantaine ont notamment fait l'objet de discussions. On a également fait le point sur les mesures prises par Élections Canada (EC) pour s'adapter aux situations d'urgence (ex. : pandémie) ainsi que sur la fermeture de la 43<sup>e</sup> élection générale (rapports financiers et vérification des entités politiques).

Le Comité se réunissait la première fois depuis la révision de son mandat, lequel prévoit un protocole pour la tenue des réunions virtuelles, protocole qui a fait l'objet d'une consultation auprès des partis avant la réunion du CCPP.

## Mot d'ouverture du directeur général des élections

Présentateur : Stéphane Perrault, directeur général des élections

Le directeur général des élections (DGE) ouvre la séance en assurant aux membres du CCPP qu'EC est prêt à tenir une élection en contexte de pandémie de COVID-19, et résume rapidement ce que fera l'organisme pour adapter ses services afin de mieux servir les électeurs lorsqu'une élection sera déclenchée. Il donne l'exemple des boîtes de dépôt des bulletins de vote spéciaux qui seront installées dans les bureaux de scrutin pour les personnes qui ne pourront pas retourner leur bulletin à EC par la poste, avant l'échéance. Il explique également qu'EC étudie la possibilité de réinstaurer le programme de vote sur le campus, mais que d'importantes considérations logistiques l'empêchent de conclure des ententes avec les universités et d'opérationnaliser le programme dans les délais prescrits par l'élection. Le DGE indique que les étudiants auront toutefois probablement plusieurs options de vote (vote dans les bureaux de scrutin des résidences ou vote par bulletin spécial). L'organisme travaille à concevoir une campagne d'information pour renseigner les étudiants sur les options de vote qui s'offrent à eux. Concernant la sécurité électorale, le DGE précise qu'EC travaille avec ses partenaires en la matière, notamment la GRC, le Service canadien du renseignement de sécurité, le Cyber Security Education Consortium et le Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections, pour assurer un suivi, une détection et une intervention renforcés relativement aux incidents de sécurité qui pourraient survenir. Il explique qu'EC s'est doté de mesures pour prévoir l'information à diffuser, la corriger et voir à son exactitude,

particulièrement sur les réseaux sociaux, et que l'organisme cherchera à collaborer avec les partis pour prévenir la désinformation au sujet de l'élection.

Le DGE fait savoir que le Registre national des électeurs a récemment été mis à jour et que des envois postaux ont été faits dans le cadre du travail visant à assurer son exactitude. Il présente ensuite Maxime Messier, qui a accepté le poste de directeur principal des Services des données électorales et développement.

Les membres demandent ce que pourrait changer le projet de loi C-19 : *Loi modifiant la Loi électorale du Canada (réponse à la COVID-19)*, qui est actuellement à l'étude par le Parlement. Le DGE explique que le projet de loi donnerait plus de pouvoirs à l'organisme concernant la tenue d'élections en contexte de pandémie (administration des services dans les établissements de soins de longue durée, etc.) et précise qu'il pourrait décider de ne pas appliquer certaines dispositions si les mesures instaurées en lien avec la pandémie ne sont plus nécessaires, après consultation de l'administratrice en chef de la santé publique du Canada. Il termine son intervention en répondant aux questions sur le nombre total de jours de vote, les cartes d'information de l'électeur et la disponibilité de bureaux de scrutin nouveaux et différents.

## Vote par la poste

Présentatrice : Danielle Duquette, directrice par intérim, Méthodes de vote alternatives

M<sup>me</sup> Duquette fait un survol des services de vote par la poste qui seront offerts à la prochaine élection fédérale. Elle présente les grands échéanciers pour la délivrance, le traitement et le dépouillement des bulletins de vote spéciaux et pour la consultation des représentants de candidat. Elle présente aussi les grandes lignes du processus de vérification – de la prévérification dans les bureaux locaux à la vérification des bulletins de vote avant qu'ils soient pris en compte pour le dépouillement –, précisant qui pourra être présent pendant ce processus (représentants de candidat, candidats).

Elle décrit en outre le processus de dépouillement des bulletins de vote spéciaux et ordinaires, soulignant ce qui sera fait pour adapter ce processus vu la hausse attendue des demandes de vote par bulletin spécial. Elle précise qu'il sera ajusté à la lumière du nombre de bulletins reçus. Le directeur du scrutin informera les campagnes locales de la décision quant au moment du dépouillement. M<sup>me</sup> Duquette mentionne également que les boîtes de dépôt pourraient avoir une incidence sur les heures de dépouillement des bulletins de vote dans les grandes zones géographiques, et que les directeurs du scrutin peuvent donc prévoir jusqu'à trois dépouillements par jour. Ils informeront régulièrement l'administration centrale d'EC du moment où débutent et où se terminent les dépouillements, et tiendront aussi les campagnes locales informées des décisions prises concernant le dépouillement des bulletins. M<sup>me</sup> Duquette souligne en outre qu'EC mettra, le jour de l'élection, des boîtes de dépôt à la disposition des gens qui n'auront pas pu poster leur bulletin de vote spécial pour qu'il parvienne à l'organisme avant la date limite et que des employés seront affectés à leur surveillance. Enfin, elle informe le Comité que les partis seront invités à soumettre les noms des personnes qui



observeront le dépouillement des bulletins de vote spéciaux dans le bureau d'EC situé sur le chemin Coventry, à Ottawa. Des mesures de sécurité seront mises en place et une formation obligatoire sera donnée. Les partis peuvent obtenir des renseignements sur l'administration du dépouillement (calendrier) auprès du Centre de service aux entités politiques.

Les membres demandent à EC de leur fournir plus de précisions sur les modifications apportées aux processus, entre autres celui de vérification, et aux services. Les partis souhaitent tout particulièrement obtenir l'information concernant spécifiquement les entités politiques. EC indique que les manuels de procédures se trouvent sur le site Web et que les partis pourront fournir leurs commentaires sur les processus dans les avis, lignes directrices et notes d'interprétation. L'organisme précise qu'il produira des documents d'information à l'intention de la population pour expliquer les processus, dont les changements apportés aux services. Quelqu'un demande comment les électeurs sauront qu'ils déposent leur bulletin de vote dans la bonne circonscription, ce à quoi EC répond qu'un préposé à l'information ou qu'un superviseur de centre de scrutin sera présent pour répondre aux questions du public, et qu'il est envisagé d'ajouter un identifiant aux sections de vote. La campagne d'information renseignera aussi les électeurs sur le service (comment déposer un bulletin de vote). Une question est posée concernant les personnes qui déposent plusieurs bulletins, et EC indique que ces situations seront consignées par les fonctionnaires électoraux dans un rapport d'incident. Les bulletins de vote ne seront pas vérifiés au moment de leur dépôt dans la boîte, et il reviendra aux électeurs de voir à ce que leur bulletin parvienne à EC.

## **Services de vote adaptés dans les réserves, les établissements de soins de longue durée et les centres de quarantaine**

Présentatrice : Dawn Borutskie, directrice par intérim, Opérations électorales

M<sup>me</sup> Borutskie fait un survol des changements qui seront apportés aux services dans les établissements de soins de longue durée, les résidences pour aînés, les réserves, les centres de quarantaine et d'autres endroits en raison de la pandémie. Elle souligne que les services pourraient changer selon la situation locale (ex. : mesures de sécurité renforcées en cas d'éclosion de COVID-19). Elle présente aux membres du Comité les quatre options qui s'offriront aux électeurs des établissements de soins de longue durée : vote le jour de l'élection, vote dans un bureau de vote par anticipation, vote par la poste sans assistance et vote par la poste avec assistance. Il y aura également des bureaux de scrutin dans les établissements. Les électeurs pourront voter à leur bureau local ou bureau de scrutin, qu'il y ait un bureau de vote ou non dans leur établissement. M<sup>me</sup> Borutskie énumère en outre les facteurs dont les établissements de soins de longue durée doivent tenir compte s'ils choisissent d'avoir un bureau de scrutin sur place (dotation, bénévoles, etc.).

Dans les réserves des Premières Nations, les électeurs pourront voter aux bureaux de scrutin ordinaire et par la poste, avec l'aide des agents de relations communautaires.

CanTalk Canada fournira des services d'interprétation. EC continuera de prendre contact avec les conseils de bande et dirigeants autochtones pendant l'été pour faciliter l'offre de services, de sorte que les bureaux de scrutin se trouvent à proximité du lieu de résidence des électeurs. EC sait que les services offerts dans les centres de quarantaine pourraient changer selon l'évolution de la pandémie; le vote par la poste sera le principal service offert et les échéanciers habituels s'appliqueront. Les électeurs qui ne peuvent quitter leur domicile, par exemple parce qu'ils sont en isolement, seront invités à voter par la poste. Des visites à domicile seront offertes : elles seront assujetties aux critères de la *Loi électorale du Canada* (LEC), se feront dans le respect des mesures sanitaires et une évaluation sera effectuée au préalable. Les jeunes et les étudiants seront encouragés à voter par la poste, à leur bureau local ou dans un bureau de scrutin ordinaire ou par anticipation.

Les partis sont invités à donner leurs commentaires sur les méthodes employées par EC pour communiquer les lieux de vote dans les établissements de soins de longue durée et les réserves, soit par l'intermédiaire du Centre de service aux entités politiques, sur son site Web au moyen d'un avis de scrutin et au moyen d'une liste électronique des lieux de scrutin. Les partis posent des questions sur la nomination des agents de relations communautaires, et EC indique qu'il revient aux directeurs du scrutin de recruter et d'embaucher ces agents, en collaboration avec les communautés concernées.

## Intervention en cas de situation d'urgence

Présentateur : Robert Sampson, conseiller juridique, Services juridiques

M. Sampson présente certains des instruments législatifs dont dispose le DGE pour administrer efficacement une élection, comme les pouvoirs administratifs discrétionnaires, les modifications à la LEC ainsi que l'annulation ou le report de l'élection. Il précise que ces instruments ont déjà été utilisés par le DGE, citant l'exemple des adaptations apportées en 2019 pour installer un grand bureau de scrutin à Winnipeg en raison des tempêtes et de l'autorisation de photocopier les bulletins de vote qu'avait donné le DGE parce qu'il en manquait. Le gouverneur en conseil a le pouvoir de reporter ou d'annuler une élection dans une ou plusieurs circonscriptions si le DGE certifie qu'il est pratiquement impossible d'administrer l'élection (voir l'article 59 de la LEC).

Les membres du CCPP demandent des clarifications au sujet des élections qui ont été reportées ou annulées dans le passé ainsi que sur le rôle du premier ministre à cet égard. En ce qui a trait aux pouvoirs prévus par l'article 59 de la LEC, le DGE indique qu'ils n'ont jamais été utilisés à l'échelle fédérale, et concernant la recommandation du DGE au gouverneur en conseil, il souligne que la décision serait transparente. Les membres demandent aussi des clarifications sur la photocopie de bulletins de vote, voulant savoir s'il s'agit d'une solution à laquelle le DGE peut toujours recourir s'il manque des bulletins. EC explique qu'il faudrait que ce problème soit dû à une situation inhabituelle ou imprévue pour que cette mesure soit autorisée. Une question est aussi

posée sur les canaux de communication utilisés pour communiquer l'information aux partis en cas de situation hors du commun, et EC précise qu'il s'est doté de mécanismes de communication publique efficaces, entre autres l'adresse courriel du CCPP. Enfin, il est clarifié que les partis ne sont pas consultés lorsque des mesures d'urgence sont instaurées.

## Nouvelles sur le financement politique

Présentateurs : Josée Villeneuve, directrice principale, Financement politique, Tamara Kluke, directrice, Financement politique et Vérification, et Jeff Merrett, directeur, Instruments réglementaires et Systèmes

M<sup>me</sup> Villeneuve fait le point sur le cycle de production de rapports financiers suivant la 43<sup>e</sup> élection générale. Concernant les résultats des campagnes et des candidats, elle mentionne qu'EC prévoit finaliser les rapports à la fin de juin 2021, et ajoute que des changements ont été apportés au régime des tiers en vue de la 43<sup>e</sup> élection générale. Au total, 150 tiers se sont enregistrés, ce qui représente une hausse de 30 %. La vérification des dépenses se poursuit. Un sondage a également été mené auprès des tiers et il semble y avoir de la confusion quant aux règles les encadrant, vu la complexité du régime. La vérification des partis se poursuit aussi. Enfin, M<sup>me</sup> Villeneuve fait une mise à jour opérationnelle, soulignant qu'un nouveau centre des opérations a été ouvert en avril pour simplifier les services offerts aux entités politiques.

M<sup>me</sup> Kluke fait le point sur les obligations en matière de rapports des associations de circonscription pour 2019 et 2020. Au terme du processus de production de rapports de 2019, plus d'une centaine d'associations ont été radiées pour non-respect des exigences d'enregistrement et de production de rapports. Elle rappelle aux participants que le 31 mai est la date limite pour produire les rapports de 2020 et que d'autres échéances approchent aussi pour les associations de circonscription relativement aux exigences en matière de production de rapports prévues par la LEC.

Elle fait également le point sur l'examen triennal à venir. EC s'attend à ce que le processus soit le même qu'en 2015. Depuis la dernière élection générale, trois partis ont été radiés et trois partis pourront s'enregistrer en vue la prochaine élection. Enfin, elle signale que la course à l'investiture et la production de rapports se poursuivent, et qu'EC fournit des trousseaux pour la course.

M. Merrett présente quelques-unes des activités de préparation électorale qui sont en cours dans l'unité du financement politique. Il indique que l'équipe travaille à améliorer le portail du Centre de service aux entités politiques pour la prochaine élection, en particulier le tableau de bord général des partis politiques afin de mieux servir ceux-ci. Lors de la dernière élection, on a constaté que les agents officiels remplissaient les rapports financiers dans le portail, mais ne les soumettaient pas. EC prévoit revoir le processus de soumission de sorte que les utilisateurs puissent savoir quand les rapports ont été soumis, entre autres choses. Le Centre de service aux entités

politiques permet désormais de nommer des « représentants » pour que les partis puissent suivre les activités des associations de circonscription.

M. Merrett fait ensuite le point sur le programme de formation d'EC à l'intention des entités politiques, qui sera maintenant uniquement offert en format virtuel; ce changement de format permet à EC d'avoir plus de participants aux séances de formation. M. Merrett indique que le changement a été bien accueilli et que plus de 600 personnes se sont inscrites aux séances de formation des associations de circonscription. Les séances des candidats passeront aussi en mode virtuel, et comprendront une période de questions et réponses en direct. Il invite les partis à communiquer avec EC s'ils ont besoin de formations pour leurs candidats.

Les partis demandent des précisions sur le processus d'examen triennal. Concernant le calendrier de cet examen, EC rappelle aux membres que les partis peuvent commencer à recueillir des signatures une année avant de les lui soumettre. Les copies numérisées de déclaration seront acceptées. Les partis demandent aussi des clarifications au sujet du processus de vérification pour les partis qui ne sont pas représentés à la Chambre des communes, et EC précise que le processus est conçu pour réduire le fardeau administratif et préserver son intégrité. EC se fait demander de revoir l'échéancier du processus d'examen, en particulier parce qu'il concerne des jeunes qui pourraient changer d'adresse ou voyager pendant l'été. EC rappelle aux participants de mobiliser leurs membres dès janvier et encourage les partis à le faire. En ce qui a trait aux rapports annuels sur le financement politique, il faudra en signer la version papier, même si les partis peuvent soumettre leurs rapports par l'intermédiaire du Centre de service aux entités politiques.

## Calendrier des activités à venir

Présentatrice : Susan Torosian, directrice exécutive, Affaires publiques et Éducation civique

M<sup>me</sup> Torosian présente brièvement les activités de consultation à venir qui concernent les partis politiques, notamment une consultation sur la refonte du site Web pour aider EC à comprendre comment les partis se servent du site, mais surtout pour l'aiguiller sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

Elle mentionne qu'après la délivrance du bref, il y aura une vidéoconférence pour le CCPP au sujet de l'élection générale, pour faire le point sur les grands enjeux opérationnels (vote par la poste, services de vote adaptés, etc.) auprès des partis politiques. La prochaine réunion du CCPP aura lieu en janvier ou février 2022 et portera entre autres sur les technologies d'assistance au vote et le plan d'accessibilité d'EC, plan qui constitue une exigence législative aux termes de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* (LCA) et qui doit être publié d'ici le 31 décembre 2022.

Après la présentation du calendrier des activités à venir, la séance est levée vers 14 h 30 le 11 juin 2021.

# Annexes

---

## Annexe A : Ordre du jour

### Jour 1 : 10 juin 2021

13 h – 13 h 15	Mot de bienvenue et logistique
13 h 15 – 13 h 45	Mot d'ouverture du directeur général des élections
13 h 45 – 14 h 45	Vote par la poste
13 h 45 – 15 h 15	Services de vote adaptés dans les réserves, les établissements de soins de longue durée et les centres de quarantaine
15 h 15 – 15 h 30	Pause
15 h 30 – 16 h 15	Intervention en cas de situation d'urgence
16 h 15 – 16 h 20	Mot de la fin

### Jour 2 : 11 juin 2021

13 h – 13 h 05	Mot de bienvenue et logistique
13 h 05 – 13 h 50	Nouvelles sur le financement politique
13 h 50 – 14 h 05	Calendrier des activités à venir

## Annexe B : Liste des participants

### Représentants du CCPP

Nom	Parti politique
Stephen Best	Parti pour la Protection des Animaux du Canada
Liz White	Parti pour la Protection des Animaux du Canada
Sylvain Gauthier	Bloc Québécois
Josée Beaudin	Bloc Québécois

Christian Gaudreault (observateur)	Bloc Québécois
Rod Taylor	Parti de l'Héritage Chrétien du Canada
Peter Vogel	Parti de l'Héritage Chrétien du Canada
George Zekveld (observateur)	Parti de l'Héritage Chrétien du Canada
Ken Stouffer (observateur)	Parti de l'Héritage Chrétien du Canada
Jay Watts	Parti communiste du Canada
Elizabeth Rowley	Parti communiste du Canada
Trevor Bailey	Parti conservateur du Canada
Janet Fryday Dorey	Parti conservateur du Canada
Matthew Clarke (observateur)	Parti vert du Canada
Melanie Snow	Parti vert du Canada
John Arnold	Parti libéral du Canada
Azam Ishmael	Parti libéral du Canada
Jamie Kippen (observateur)	Parti libéral du Canada
Jessica Cardill (observatrice)	Parti libéral du Canada
Luc Vaudry	Parti libéral du Canada
Coreen Corcoran	Parti Libertarien du Canada
Jean-Serge Brisson	Parti Libertarien du Canada
Anna Di Carlo	Parti Marxiste-Léniniste du Canada
Christian Legeais	Parti Marxiste-Léniniste du Canada
Anne McGrath	Nouveau Parti démocratique
Jesse Calvert	Nouveau Parti démocratique
Michel Blondin	Parti pour l'Indépendance du Québec
Jacinthe Lafrenaye	Parti pour l'Indépendance du Québec
Daniel Tyrie	Parti populaire du Canada
Danny Légaré	Parti Marijuana
Sébastien CoRhino	Parti Rhinocéros

Liz White	Parti pour la Protection des Animaux du Canada
Stephen Best	Parti pour la Protection des Animaux du Canada
Josée Beaudin	Bloc Québécois
Sylvain Gauthier	Bloc Québécois
Mitesh Joshi	Quatrième front du Canada – Parti Démocratie directe du Canada
Partap Dua	Quatrième front du Canada – Parti Démocratie directe du Canada
Ken Stouffer	Parti de l’Héritage Chrétien du Canada
Rod Taylor	Parti de l’Héritage Chrétien du Canada
Elizabeth Rowley	Parti communiste du Canada
Jay Watts	Parti communiste du Canada
Keith Sheppard	Parti conservateur du Canada
Trevor Bailey	Parti conservateur du Canada
Jeannôt Guillemette	Parti Libre Canada
Richard Magnan	Parti Libre Canada
Deepasha Gupta	Parti vert du Canada
Robin Marty	Parti vert du Canada
Azam Ishmael	Parti libéral du Canada
John Arnold	Parti libéral du Canada
Coreen Corcoran	Parti Libertarien du Canada
Jacques Y Boudreau	Parti Libertarien du Canada
Danny Légaré	Parti Marijuana
Lori Montmarquette	Parti Marijuana
Anna Di Carlo	Parti Marxiste-Léniniste du Canada
Christian Legeais	Parti Marxiste-Léniniste du Canada
Alvin Knibbs	Maverick Party

### **Personnel d’Élections Canada présent durant toute la réunion ou une partie de celle-ci**

Aboubacar Dakuyo, Anne Lawson, Annie Laflèche, Bradley Darch, Brenda Sandelin, Chih Chang, Christopher Morris, Daniel Fischer, Danielle Duquette, Dawn Borutskie, Denis Bazinet, Jane Dunlop, Jannine Atkinson, Jeff Merrett, Jérémie Martineau, Josée Villeneuve, Juan Melara-Pineda, Mario Lavoie, Martin Génier, Maxime Messier, Melanie Wise, Michel Roussel, Miriam Lapp, Natasha Gauthier, Nicholas Levert, Olivier Girouard, Paul Legault, Robert Sampson, Serge Caron, Sophie Martineau, Stéphane Perrault, Steven Tyrie, Susan Torosian, Sylvie Jacmain, Tamara Kluge et Trevor Knight.



**Animateur de la réunion**

Alain Rabeau, consultant principal, animateur et formateur, Groupe Intersol